

Maître de l’ouvrage:
Hôpital du Jura, CH-Delémont

Architecture, planification générale et direction des travaux:

Luscher Architectes SA, CH-Lausanne
Rodolphe Luscher
Architecte FAS/SIA, urbaniste FSU
www.luscher-architectes.ch
En association avec:
Roméo Sironi SA, CH-Porrentruy
Responsables de projet:
Concours: Dagmar Driebeek / Réalisation:
Nicolas Lemmin
Dessin: Yannick Lodari
Direction locale des travaux:
Roméo Sironi SA, CH-Porrentruy

Polychromie:
Jean-François Reymond, artiste plasticien,
CH-Lausanne

Ingénieur civil:
ATB SA, CH-Moutier

Ingénieur électricien:
EBM, CH-Münchenstein
Suisselectra Ingenieurunternehmung AG,
CH-Bâle

Ingénieur CVC et ingénieur physique du bâtiment:
AIR.M’ETUDES SàRL, CH-Porrentruy

Géomètre:
BTB bureau technique brunner,
CH-Porrentruy

Acousticien:
Acouconsult Sarl, CH-Genève

Spécialiste piscine:
BETICA SA, CH-Sion

Historique:
Concours sur présélection, 1^{er} prix: 2007
Permis de construire: 2010
Début des travaux: 2010
Mise en service: 2012

Surface SIA 416 selon Devis Général:
2’300 m²

Volume SIA 116 selon Devis Général:
7’750 m³

Prix/m³ SIA selon Devis Général::
CHF 685/m³ HT

Coûts par CFE selon Devis Général en CHF.:
Total crédit de construction: 7’875’000.- HT
B Travaux préparatoires: 353’335.-
C Installations de chantier, échafaudages: 134’670.-
D Fondations: 180’873.-
E Gros-œuvre: 1’647’185.-
I Installations: 1’244’455.-
M Aménagements intérieurs: 1’192’007.-
P Installations d’exploitation: 345’730.-
R Options d’équipements: 537’315.-
T Aménagements extérieurs: 649’967.-
V Frais secondaires: 239’123.-
W Honoraires: 1’151’102.-
X Comptes d’attente: 200’100.-
Z Taxe à la valeur ajoutée: 598’566.-

Hôpital du Jura, nouveau Centre de Rééducation
Porrentruy, 2007 - 2012

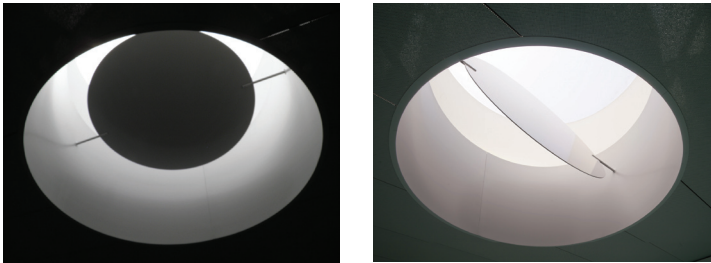
Photos: Yves-andré.ch - Impression: info@ddp.ch - Graphisme: Malajca Cnenti





Polychromie architecturale comme outil de perception et reconnaissance visuelle des éléments de l'espace.

Les couleurs apaisées des sols se modulent d'un étage à l'autre par la différence subtile de leur valeur et de leur température chromatiques.
Jean-François Reymond, artiste plasticien

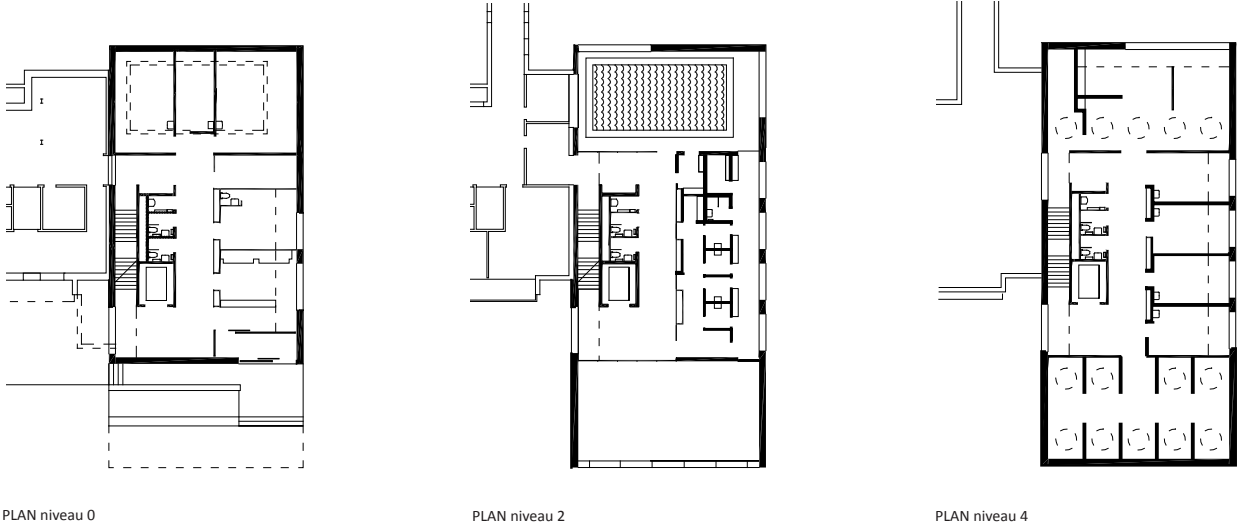


Composer le lieu de vie

C'est établir des rapports visuels différenciés entre les déplacements verticaux, les paliers de repos, les activités de rééducation et le paysage. Autour d'un espace central se regroupent, au Nord et au Sud, les salles de soins superposées de façon à optimiser la structure porteuse, à minimiser les impacts dus au bruit et à créer des regards généreux sur le paysage. A l'Est, les locaux administratifs sont directement accessibles à tous les niveaux, en fonction de leur utilisation interne depuis les salles de soins y relatives ainsi que depuis le pavillon Ste Marthe.

Construire le nouveau bâtiment

C'est inscrire dans un périmètre restreint et sous une enveloppe rationnelle l'ensemble du programme, permettant aussi la mise en place d'un chantier autonome sans gêner l'exploitation des pavillons existants.

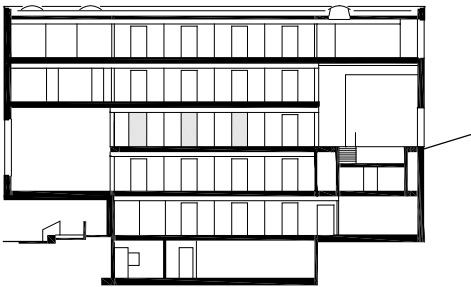
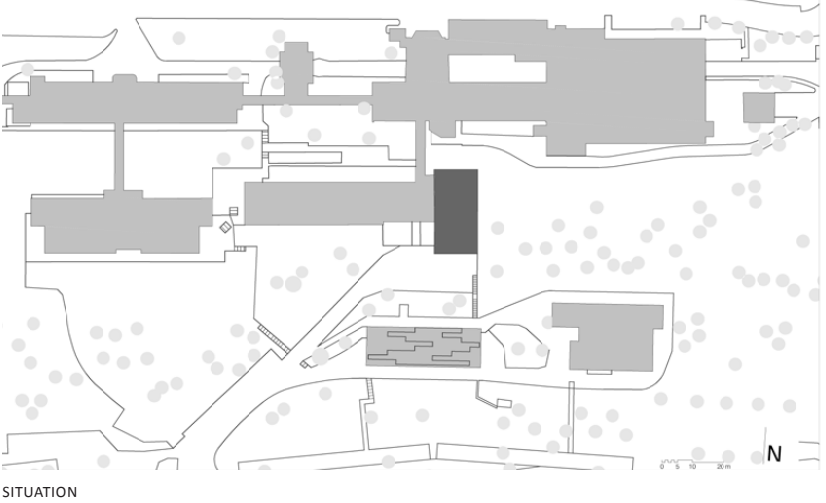


Respecter l'intégrité du lieu : « l'Hôpital dans le parc »

C'est insérer le nouveau bâti dans la topographie existante, sur le parcours traversant Nord-Sud reliant l'entrée principale de l'Hôpital avec le chemin des Minoux. Un nouveau rapport avec le parc s'établit à travers des séquences réalisées par des escaliers, rampes, paliers et esplanade construits sur le socle de l'ancienne pédiatrie... nouvellement utilisée comme entrepôt pour outils d'entretien.

Valoriser l'architecture du futur centre de rééducation

C'est créer un nouvel ensemble en associant au pavillon Ste Marthe un volume compact et emblématique qui retrouve, dans sa forme et son orientation, les « règles » de composition du site hospitalier. Un rapport de complémentarité au point de rencontre entre l'existant et le neuf requalifie également le paysage environnant : le parvis d'accès, la terrasse et l'entrée au Sud situés sous « l'aile » des salles de soins.



COUPE transversale

0 5 10 20 m

